



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : Développement Durable
Réf : CR/PC/GB/LB
Tél. : 04.66.56.43.23

C2026_02_10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 15 AVRIL 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS (102) : Christophe RIVENQ, Valérie MEUNIER, Sylvain ANDRE, Jean-Charles BENEZET, Méryl FRIZON-DEBIERRE, Philippe RIBOT, Aurélie GENOLHER, Claude CERPEDES, Pascale EUGENE, Ghislain CHASSARY, Marie-Christine PEYRIC, Thierry BAZALGETTE, Nathalie MONTORO TEISSIER, Jean-Claude ROUILLON, Christophe BOUGAREL, Pierre AIGUILLON, Gael MANCUSO, Jean-Luc GIBELIN, Éric PLANTIER, Bonifacio IGLESIAS, Philippe ALLIE, Rémy CLEMENCIER, Alain GIOVINAZZO, Valéry BEUDIN, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Annie TEMPIER suppléante de Philippe TALAGRAND, Julie LOPEZ DUBREUIL, Michel VIGNE, Denis KUCHARCZAK, Marc DUMAS, Jean-Jacques VIDAL, Marielle VIGNE, Christophe BONNEFOY, Olivier AVOUAC, Guy CHERON, David GUIRAUD, Pascal MILESI, Thierry ORTIZ, Michel MERCIER, Fabien FIARD, Rémy BOUET, Jean-Claude D'ANTONA, Matthieu TESTARD, Stéphane ALLIGNOL, Luc VILLARET, Lionel ANDRE, Marc JEKAL, Jacqueline JANIEC, Jacques PEPIN, Guy MANIFACIER, Jean-Michel LAINE, Frédéric GRAS, Johanna HUGUET, Henri CROS, Christian DEVISMES, Adrien CHAPON, François SELLE, Gérard BARONI, Véronique TISSOT suppléante de Patrick JULLIAN, Jean-Marie MALAVAL, Marc SASSO, René MEURTIN, Roch VARIN D'AINVELLE, Laurent CHAPPELLIER, Thierry JONQUET, Laurence BULTEZ-CADET, Bruno BIONDINI, Jean-Noël PUDDU, Sébastien MAGNY, Georges RIBOT, Louise SALATHÉ, Georges MATICHARD, Max ROUSTAN, Alain BENSAKOUN, Martine MAGNE, Marie-Claude ALBALDEJO, Marc BENOIT, Lucette CAMACHO, Daniel CANAL, Christian CHAMBON, Hubert DUMAS, Frédérique COUDEYRE, Catherine DAUFÈS-ROUX, Muriel GANSTER, Ysabelle CASTOR, Coralie CHAZEL, Jean-Régis MASSON, Sylvie TRIBES, Alexandra LAGULHON, Cyril LAURENT, Lysiane GUY, Christelle LOZANO, Karine MONTENEZ, Céline FONTBONNE, Mickaël THERY, Raphaële NAVARRO, Pierre MARTIN, Jennifer WILLENS, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Léa BOYER,

POUVOIRS (9) : Aimé CAVAILLE pouvoir à Valérie MEUNIER, Jérôme VIC pouvoir à Frédéric GRAS, Georges DAUTUN pouvoir à Jean-Claude D'ANTONA, Catherine LARGUIER pouvoir à Alain BENSAKOUN, Corinne RAVAUD pouvoir à Ysabelle CASTOR, Jérôme MEYNIER pouvoir à Jean-Charles BENEZET, Fabien PELAT pouvoir à Jenny-Rose GUERCHOUX, Angélique PEIRETTI-GARNIER pouvoir à Éric PLANTIER, Lucas CELESTE pouvoir à Philippe RIBOT

ABSENTS EXCUSÉS (1) : Thibault PELLISSIER

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) / Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable 2025

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2311-1-1,

Vu le Code de l'environnement et notamment son article L110-1,

Vu le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 du 13 octobre 2021 portant modification des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption des statuts,

Vu la délibération C2024_02_26 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 approuvant le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) d'Alès Agglomération à l'unanimité,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L2311-1-1 du CGCT susvisé, un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de l'EPCI doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget,

Considérant que ce rapport comporte le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes ainsi que des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire au regard de cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La transition vers une économie circulaire,

Considérant la politique de développement durable menée par Alès Agglomération, à travers ses engagements dans l'Agenda 21 et le projet de territoire actualisé,

Considérant que le rapport Développement Durable annuel fait dorénavant état de l'avancement des actions du PCAET d'Alès Agglomération,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

PREND ACTE

De la présentation du rapport exposant la situation en matière de développement durable faisant état du bilan des actions conduites, des orientations et du programme mis en œuvre sur le territoire d'Alès Agglomération sur l'année 2025.

Votants : 111
Pour : 111 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Christophe RIVENQ

